



SENIOR (19 ans et +) Saison 2019

COORDONNEES ADHERENT

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :	Contacts Tél domicile : Tel portable : Mail :	N° permis de conduire		
Pratique(s) souhaitée(s)	VTT Loisir	VTT Compétition	Route Loisir	Route Compétition

ADHESION/ LICENCE

Adhésion TO2P	30 €	X	30 €
Licence FSGT			
Licence + assurance	35 €		
Option compétition route (timbre course)	5 €		
Licence FFC			
Pass cyclisme	69 €		
Pass cyclisme open	108 €		
3 ^e catégorie	120 €		
2 ^e catégorie	160 €		
1 ^e catégorie	200 €		
CHEQUE 1 Total à régler			

Certificat médical

A faire remplir (ou joindre certificat médical)

Je soussigné.....
certifie avoir examiné ce jour

.....

Et n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique cycliste, y compris en compétition.

Le :

Cachet et signature du médecin

AVANCE ENGAGEMENTS COMPETITEURS

Les 15 premiers engagements course sont payables par le coureur. A partir du 16^e engagement le club les prend à sa charge. Les engagements non effectués sont remboursables.

Avance de 5 engagements	5 x 8.50 = 42.50	
Avance de 10 engagements	10 x 8.50 = 85	
Avance de 15 engagements	15 x 8.50 = 127.50	
CHEQUE 2 Total à régler		

ATTENTION

Certificat original obligatoire pour licence FFC
Attestation pour un renouvellement de licence FSGT

PHOTOS / VIDEOS

J'autorise / Je n'autorise pas (*) le club TO2P à prendre des photos et vidéos dans le cadre de ma pratique sportive et de diffuser celles-ci sur tous les supports de communication utilisés par le club : Flyers publicitaires - Affiches ou documents de présentation - Site Internet du club (to2p.fr) - Page Facebook du club.

Signature

Pour faciliter le travail administratif du secrétaire, chaque adhérent veillera à ce que son dossier soit retourné **COMPLET**.
Merci de vous référer pour cela à la partie droite de ce tableau

Retour : Boite aux lettres- LOCAL CLUB- Rue Kerjols- PLOUDAL

Partie identité adhérent bien complétée	
Rubrique Photos et Vidéos complétée et signée	
Certificat médical ou Attestation	
1 photo d'identité	
Règlement (à l'ordre du TO2P)	